

„ plus d'un, dans l'excès de leurs repréfail-
 „ les. Il ne s'agit pas même de savoir, si le
 „ conseil des Rois a toujours bien vu & sa-
 „ gement opéré dans ces jours de confusion:
 „ si la sanglante expédition de Charles IX,
 „ par exemple, fut un acte de justice,
 „ devenu nécessaire à la sûreté de sa person-
 „ ne & à celle de l'Etat, comme le soutien-
 „ nent quelques-uns, ou l'effet d'une politi-
 „ que ombrageuse & une indigne vengeance,
 „ comme d'autres le prétendent: que l'héré-
 „ sie ait été la cause directe, ou seulement
 „ l'occasion habituelle & toujours renaissante
 „ de ces différens défordres, toujours est-il
 „ vrai de dire, qu'ils n'auroient jamais eu
 „ lieu sans l'hérésie: ce qui suffit pour
 „ faire comprendre combien il importoit à
 „ la sûreté de l'Etat qu'elle y fut éteinte
 „ pour toujours. Cependant on fait grand
 „ bruit, on crie à la tyrannie, & l'on de-
 „ mande si les Princes ont droit de com-
 „ mander aux consciences, & d'employer
 „ la force pour le fait de la religion?
 „ Comme c'est de la part des huguenots
 „ que viennent ces clameurs, on pourroit,
 „ pour réponse, les renvoyer aux chefs
 „ de leur réforme. Luther pose pour prin-
 „ cipe: qu'il faut exterminer & jeter à la
 „ mer ceux qui ne font pas de son avis,
 „ à commencer par le Pape & les Souverains
 „ qui le protègent; & Calvin pense à cet égard
 „ comme Luther. Nos principes font bien dif-
 „ férens sans doute. Mais, sans donner au
 „ Prince des droits qui ne lui font pas dûs,
 „ nous lui laissons ceux qu'on ne sauroit lui
 „ contester; & nous disons, qu'il peut & qu'il
 „ doit même, comme pere de son peuple,
 „ s'opposer à ce qu'on le corrompe par l'er-
 „ reur: qu'il peut & qu'il doit même, comme
 „ l'ont fait les plus grands Princes de
 „ tous les tems, prêter son épée à la re-
 „ ligion, non pas pour la propager, ce ne
 „ fut jamais l'esprit du Christianisme, mais
 „ pour réprimer & pour châtier les méchans